

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

canoe-kayak-rhone.fr

☎ 06 83 21 58 59

Participants:

Agnès OLRV (Trésorier), Yannick VERICEL (Président), Bertrand VIEL (Secrétaire), Benoît AUBRY (CKTSV), Matthieu BASSET (SVVV), Didier ALGAY (CKDM), Valentin OVIEVE (CKDM), Nicolas LAVERDURE (CKDM), Alexei EVLACHEV (CKLOM).

Date : 07 Février 2014

Lieu : Salle Paul Nas

Réunion de 20H30 à 22H30

Points ordre du jour	
<p>APPEL DES CLUBS</p> <p>CKDM: 4 Personnes présentes - 5,2% (77 membres), 3 voix CKLOM: 2 Personnes présentes - 0,9% (220 membres), 5 voix CKSP: 0 Personne présente - 0% (12 membres), 1 voix CKTSV: 2 Personnes présentes - 6,25% (32 membres), 2 voix SVVV: 1 Personne présente - 1,2% (83 membres), 3 voix</p>	<p>Le quorum (13 voix exercées) est atteint pour débiter l'AG.</p>
<p>RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES</p> <p>Le président du CD présente son rapport moral et des activités. Le rapport est approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>RAPPORT DU TRESORIER</p> <p>Le trésorier du CD présente les comptes 2013, le budget 2014 et le rapport des comptes. Le rapport est approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>PARA CANOE</p> <p>Remerciement de la FF Handi Sport au CDCK69</p>	
<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <p>Q1: Quid de l'AMPC ? R1: Il est repoussé en Septembre (Il s'effectuera sur plusieurs WE jusqu'à la Toussaint)</p> <p>Q2: Faut-il maintenir la formation PSC1 (4 kayakistes présents seulement) R2: Il convenu que la formation sera d'abord ouverte aux kayakistes jusqu'à une date butoir puis ouverte à d'autres associations s'il reste des places</p> <p>Q3: Quand se dérouleront les stages jeunes? R3: Les stages seront limités à 8 jeunes, 1 BE et 1 accompagnateur. Printemps: (Rivière) du 28 avril au 1er Mai. Automne: (Slalom) du 20 au 24 Novembre</p>	

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

canoe-kayak-rhone.fr

☎ 06 83 21 58 59

Q4: Faut-il maintenir le stage niveau 2 Eaux vives et PSC1 aquatique ?
R4: Le stage devrait se dérouler fin Avril/début mai pour 8 personnes minimum. Les clubs doivent sonder leur membres et répondre avant avant fin Février.

Q5: Et les pagaies couleurs?
R5: Bertrand étudie la mise en place de ½ journée formation et de certification commune aux clubs.

POT FINAL

Agnès Olyr
Trésorière
Lu et approuvé

Yannick Vericel
Président
Lu et approuvé

Bertrand Viel
Secrétaire
Lu et approuvé

Assemblée Générale 2014 Rapport moral du président

Bonjour à tous. Cette assemblée générale nous permet de faire le bilan de l'année passée.

Je souhaite commencer ce rapport moral en remerciant les partenaires du Comité Départemental.

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Rhône, qui subventionne le CD à travers le CNDS. Nous espérons que ce partenariat nécessaire à notre fonctionnement perdurera.
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône accompagné du Conseil Général qui œuvrent pour la promotion des sports avec l'organisation de manifestations (sport en fête, ...) mais aussi avec la formation des bénévoles.

L'ensemble des membres du Comité Départemental sont régulièrement sollicités par les différentes institutions pour des réunions de travail ou la participation à des manifestations. Il est difficile de répondre à toutes ces demandes compte tenu des contraintes personnelles et professionnelles, des responsabilités bénévoles et d'un calendrier déjà très chargé. Il nous est également de plus en plus difficile de pérenniser les actions en cours ou d'en développer de nouvelles. C'est pourquoi il est important que le Comité Départemental implique d'avantage d'adhérents de clubs.

Au fil des années, le manque de bénévole se fait de plus en plus sentir. Cette année, la participation de nouvelles personnes aux réunions et diverses actions du Comité ont permis de le redynamiser.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent au développement du Comité Départemental : les membres du bureau qui donnent de leur temps malgré leurs charges professionnelles mais aussi les adhérents des clubs, et plus particulièrement les jeunes, qui participent ponctuellement à nos réflexions et actions.

Les principales actions du Comité se sont portées vers les jeunes, la formation et l'accès de notre pratique aux personnes en situation de handicap.

- Formation AMFPC 2012-2013 (Final en janvier 2013 - 6 personnes validées, 2 en attente)
- Stage jeunes Pâques Ardèche (Avril 2013)
- Sport en Fête (Domaine de Lacroix Laval - Septembre 2013)
- Stage jeunes Toussaint Sault Brénaz (Octobre 2013)
- Stage PSC1 - Premiers secours (Décembre 2013)
- Accueil de publics en situation de handicap en partenariat avec la Ligue Handisport Rhône-Alpes et la Fédération Handisport - Achat d'un K2 et d'un K1.
- Mise en place du site internet www.canoe-kayak-rhone.fr

Pour l'année 2014, il sera nécessaire d'impliquer d'avantage les pratiquants et les clubs dans nos actions de formation (AMFPC, PSC1, sécurité, Pagaie Couleurs ...), de découverte (stages et coupes des jeunes, public para-canoë ...) et de promotion (site internet, présence sur les manifestations ...). Nous avons besoin de bénévoles souhaitant occuper des postes au sein du bureau, du Comité Directeur ou plus ponctuellement sur certaines actions.

Merci à tous pour votre attention.

**Yannick VERICEL
Président Comité du Rhône
De Canoë-Kayak**



**Handi
Sport**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

42 rue Louis Lumière
75020 Paris
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax : +33 (0) 1 40 31 45 42
contact@handisport.org
www.handisport.org

Fédération reconnue
d'Intérêt Public
J.O du 25 juin 1983

Agencé au Ministère de la Santé
de la Jeunesse et des Sports

Comité départemental kayak de Rhône
A l'attention de Yannick Vérisel
6 place du Général-Leclerc
69350 La Mulatière

A Orléans, le 30 octobre 2013

Monsieur,

La Fédération française handisport a organisé un stage national de kayak du 9 au 12 octobre 2013 à Vichy.

L'objectif était d'améliorer la gestuelle et les calages afin de pouvoir naviguer sur des longues distances. Une course Open-paracanoë organisée pendant les championnats de France de kayak-marathon a clôturé le stage permettant ainsi à chaque participant de mettre en pratique les acquis du stage.

Ce stage a été une vraie réussite :

- Nous avons accueilli 15 stagiaires, venus de toute la France. Ils sont tous repartis ravis et motivés. Ils seront des ambassadeurs de la pratique dans leur club et comité.
- Les objectifs ont été atteints. Nous avons essayé différentes embarcations, calages. L'apport technique a permis à chacun de s'améliorer.
- Notre participation à la course open a contribué à la promotion du paracanoë.

Nous voulions sincèrement vous remercier pour votre soutien dans l'organisation de ce stage. Votre aide, à travers la mise à disposition des kayaks du comité a participé largement à cette réussite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations cordiales.



PARTENAIRE OFFICIEL
de la Fédération
des Équipes de France

PARTENAIRES OFFICIELS



malakoff médéric

Fondation 

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

Marie-Anne Tourault

Directrice sportive en charge du kayak

Résultat de l'exercice :

Les comptes présentent

- des recettes pour 6896.76 euros et
- des dépenses pour 8072.15 euros

ce qui induit un **déficit de 1175.39 euros.**

Ce résultat s'analyse de la façon suivante :

- Subventions :

Nous avons reçu une subvention CNDS de 3 500 € dont 3 000 € pour le fonctionnement général et 500 € pour l'accueil des personnes handicapées.

La fédération nous a reversé une quote-part de 340.40€ sur les licences du département.

- Stages Jeunes Printemps (Vallon Pont d'Arc) :

Les dépenses se sont élevées à 2182 € et les stagiaires (7) ont participé à hauteur de 910€. Ce qui fait donc une charge de 1272 euros.

- Stage Jeunes Octobre (Sault-Brenaz)

Les dépenses se sont élevées à 2714 € et les stagiaires (10) ont participé à hauteur de 1235 euros. Il en résulte une charge de 1480 euros.

- Stage PSC1

Nous avons organisé un stage PSC1 en novembre 2013. Ce stage a coûté 530 euros. Les stagiaires (4) n'ont rien payé à ce jour. Par contre nous avons encaissé des participations relatives au stage de novembre 2012 pour 175€.

- Stage Sécurité

Nous avons pris en charge à hauteur de 276 € les frais d'encadrement du stage sécurité organisé par le club de Villeurbanne et qui a rassemblé 19 participants.

- Accueil des personnes handicapées

Nous avons acheté, pour 1869€, 2 kayaks mer qui seront utilisés en partenariat avec la ligue Handisport. Il reste 1204 € à payer sur cet achat .

- Fonctionnement et divers :

Les frais de fonctionnement (Téléphone, AG, papeterie, frais de tenue de compte,...) s'élèvent à 361 €.

Par ailleurs, nous avons annulé des chèques émis en 2005 et 2006 et jamais encaissés pour 734€.

Agnès OLRV

Trésorière du Comité du Rhône
de Canoë-Kayak